

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Macdonald.

23.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. J. B. Proulx d'ouvrir une cour à bois sur la rue Quesnel.

24.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à MM. P. Lyall & Sons de faire certaines réparations à une écurie sur la rue King.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Guaranteed Pure Milk Co., d'agrandir une écurie sur la rue St-Luc.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ward.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à Kendall Bros de faire des réparations à une écurie sur la rue Iberville.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. A. Cantin, d'installer une forge sur la rue Simard.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. And. Baile de construire une écurie sur la rue Olier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. L. Dejean d'établir une boutique de réparations d'automobiles dans le quartier St. Jacques.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Giroux.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver les plans "re" erection d'un hangar par la Imperial Wire and Cable Company, dans le quartier St-Joseph.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. STROUD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, pour accorder un contrat pour la fourniture de l'ameublement, etc., pour l'hôpital des Varioleux.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter une somme de \$1,722.54 pour réparer les dommages causés par le feu à la boutique du dépt de l'Incinération, division Nord.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

QUESTION.

33.—Une question est posée au Bureau des Commissaires par M. l'éch. Tétreau au sujet de la construction d'un tunnel sur la rue St-Hubert au-dessous des rails du C. P. R. avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée.

MOTIONS.

34.—Sur proposition de M. l'éch. MAYRAND, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit respectueusement prié d'étudier la question de l'installation d'un bain public dans le quartier Delorimier.

35.—Sur proposition de M. l'échevin MARTIN, appuyée par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de déposer devant le Conseil un état montrant le nombre des employés permanents au service de la Cité lors de l'entrée en fonctions du Bureau des Commissaires et le nombre des employés permanents actuels, le salaire et la date d'entrée de chaque fonctionnaire.

36.—Sur proposition de M. l'échevin DRUMMOND, appuyée par M. l'échevin DEGUIRE, il est

Consideration deferred at the request of Ald. Macdonald.

23.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. B. Proulx to open a wood-yard on Quesnel St.

24.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. P. Lyall & Sons, to make certain alterations to a stable on King St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to allow the Guaranteed Pure Milk Co. to enlarge a stable on St. Luke St.

Consideration deferred at the request of Ald. Ward.

26.—From Board of Commissioners, to allow Kendall Bros to make alterations to a stable on Iberville St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, to allow Mr. A. Cantin, to erect a blacksmith shop on Simard St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, to allow Mr. And. Baile, to erect a stable on Olier St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, to allow Mr. M. L. Dejean to establish an automobile repair shop in St. James ward.

Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.

30.—From Board of Commissioners, to approve plans "re" erection of a shed by the Imperial Wire and Cable Company, in St. Joseph ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, to award contract for the supply of furniture, etc., for the small-pox hospital.

32.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$1,722.54 to repair damages caused by fire at the shop of the Incineration Department, North Division.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

QUESTION.

33.—A question was put to the Board of Commissioners by Ald. Tétreau, in connection with the construction of a tunnel on St. Hubert St., under the C. P. R. tracks, with a request that they reply thereto at the next meeting of the Council.

MOTIONS.

34.—On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be respectfully requested to consider the question of the erection of a public bath in DeLorimier ward.

35.—On motion of Ald. MARTIN, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to lay before the Council a statement showing the number of permanent civic employees at the time the Board of Commissioners came into office and the number of permanent employees which have been appointed since and the salary of each at the date of their appointment and their present salary.

36.—On motion of Ald. DRUMMOND, seconded by Ald. DEGUIRE, it was